

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

JH/CD  
OBJET

**Convention de prestation de service avec l'association « Ecole de Production Montereau Porte de Paris » - Production de supports et contenus de communication**

N° D\_81\_2025 (Communication)

L'an deux mil vingt cinq, le 23 juin à 19 heures 10, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 16 juin deux mil vingt cinq et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, M. REGUIG, Mme CORNEILLAN, M. STUTZ, Mme MAIRO, Mme IVAKHOFF, M. BELEK, Adjoints au Maire, M. FELLAH, Mme GAGÉ, Mme LACHEMII, M. LEMOINE, M. MONIER, Mme SONI MAZOUZI, M. POUVESLE, M. ALBOUY, M. ANKAOUA, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, M. JEGO, Mme PINTO JANEIRO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : Mme ADANUR représentée par M. BELEK, Mme CAMACHO représentée par Mme CORNEILLAN, M. DOURET représenté par Mme MAIRO, M. ESPARRAGA représenté par M. DERVILLEZ, Mme IN représentée par M. LEMOINE, M. MALONGA représenté par Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. MEBARKI représenté par M. ASFAUX, Mme MEUNIER représentée par Mme CHOISY, M. LOMBARD représenté par M. CHERON, Mme ZAIDI représentée par M. JEGO.

Absente : Mme SAINTE ROSE

Secrétaire de séance : M. MONIER

DATE  
D'AFFICHAGE

26 juin 2025

NOMBRE DE  
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

24

votants

27

~\*~\*~\*~\*~\*~

Dans le cadre de sa politique éducative et d'insertion professionnelle, la Ville de Montereau-Fault-Yonne soutient le développement d'une école de production portée par l'association « Ecole de Production Montereau Porte de Paris ».

Implantée à Montereau, cette école s'adresse aux jeunes de 15 à 18 ans, sans exigence de niveau scolaire, et propose une formation concrète et immersive dans les métiers industriels, en particulier ceux de la chaudronnerie et du soudage. Elle permet notamment de préparer un CAP Réalisations Industrielles en Chaudronnerie Soudage (RICS), diplôme reconnu par l'État. Sa pédagogie repose sur le principe du « faire pour apprendre », en atelier.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans ces métiers techniques, l'association « Ecole de Production Montereau Porte de Paris » joue un rôle clé pour l'attractivité et le dynamisme industriel du territoire.

L'association dont la commune est membre fondateur et actif ne disposant pas de ressources internes dédiées, a sollicité le service communication de la Ville afin de mettre en œuvre une stratégie de communication digitale et institutionnelle. Une convention formalise cette collaboration pour une durée d'un an à compter du 1er septembre 2025.

La convention proposée encadre ce partenariat, tant sur le plan des prestations assurées par la Ville (création de contenus, gestion des réseaux sociaux, valorisation des parcours, mise à jour du site internet, etc.) que sur le plan des engagements respectifs des deux parties. Elle est conclue pour une durée d'un an à compter du 1er septembre 2025, moyennant une participation annuelle forfaitaire et proratisée de 6 000 euros nets (2000 euros nets en 2025 – 4000 euros nets en 2026).

Vu l'avis favorable de la 1<sup>ère</sup> commission en date du 16 juin 2025 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITÉ (7 abstentions : M. ALBOUY – M. ANKAOUA – Mme DA FONSECA – M. DEYDIER – M. JEGO – Mme PINTO JANEIRO – Mme ZAIDI représentée par M. JEGO)

- D'APPROUVER la convention de prestation de service entre la ville de Montereau-Fault-Yonne et l'association « Ecole de Production Montereau Porte de Paris » pour le développement de la communication ;
- D'AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant légal, à signer ladite convention ainsi que tous les actes et documents nécessaires à sa mise en oeuvre;

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



*James Chéron*

James CHÉRON